



MAIRIE DE
HAUTEVILLE-SUR-FIER
HAUTE-SAVOIE
74150 HAUTEVILLE-SUR-FIER

Tél. : 04.50.60.50.04 - Fax : 04.50.51.82.68
E-mail : mairie@hautevillesurfier.fr

Délibération n° 2019/13/12/01

OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2020

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 9
Date de la convocation : 07/12/2019

Date retour préfecture :
Affichée du au

Le 13 décembre 2019 à 20 heures,

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'Hauteville sur Fier, sous la Présidence de M. Roland LOMBARD, Maire de Hauteville sur Fier.

Présents : R. LOMBARD, B. CARLIOZ, C. VIBERT, C. BRACHET, P. BESSON, R. DOGNIN, R. FERRERO, P. JARDET

Absents ayant donné pouvoir A. LOUIS

Absents : S. DUCHENE, G. ROUSSAUX

Mr Pierre JARDET a été élu secrétaire de séance.

Mr Bernard CARLIOZ, maire adjoint propose au conseil de fixer les tarifs communaux comme suit :

LOCATION DU FOYER RURAL

Montant de la caution pour dégradations	:	250.00 €
Caution de nettoyage et rangement	:	120.00 €
Caution pour 1 clé sécurisée	:	50.00 €

GRANDE SALLE

En période de chauffe, et uniquement pour les particuliers, 60.00 € sont à rajouter pour les frais de chauffage.

Pour toute location gratuite, il sera demandé 50.00 € pour le lavage de la salle.

Commune de Hauteville sur Fier 2019/13/12/01

paraphe

1. Personnes, associations ou groupements de la commune

Vin d'honneur, Apéritif jusqu'à 19 heures	:	275.00 €
Repas cérémonie, lunch jusqu'à 2 heures	:	395.00 €
Soirée à but lucratif jusqu'à 2 heures	:	420.00 €
Noël – Réveillon jusqu' à 2 heures	:	595.00 €
Assemblée générale	:	GRATUIT
Réunion, séminaire, arbre de Noël pour les associations Communales	:	GRATUIT
Manifestations sportives	:	GRATUIT

2. Personnes, associations ou groupements extérieurs à la commune

Vin d'honneur, Apéritif jusqu'à 19 heures	:	435.00 €
Repas cérémonie, lunch jusqu'à 2 heures	:	630.00 €
Noël – Réveillon jusqu'à 2 heures	:	950.00 €
Assemblée générale	:	350.00 €
Réunion, séminaire, arbre de Noël	:	405.00 €
Manifestations sportives	:	345.00 €

SALLE ANNEXE

En période de chauffe, et uniquement pour les particuliers, 25 € sont à rajouter pour les frais de chauffage.

1. Personnes, associations ou groupements de la commune

Vin d'honneur, Apéritif jusqu'à 19 heures	:	65.00 €
Repas cérémonie, lunch jusqu'à 2 heures	:	140.00 €
Noël – Réveillon jusqu'à 2 heures	:	240.00 €
Assemblée générale	:	GRATUIT
Réunion, séminaire pour les associations communales	:	GRATUIT

2. Personnes, associations ou groupements extérieurs à la commune

Vin d'honneur, Apéritif jusqu'à 19 heures	:	100.00 €
Repas cérémonie, lunch jusqu'à 2 heures	:	260.00 €
Noël – Réveillon jusqu'à 2 heures	:	445.00 €
Réunion ½ journée	:	130.00 €
Réunion journée	:	255.00 €

TARIF DE LA VAISSELLE DE LA SALLE DES FETES

Désignation	Prix Unitaire TTC
Assiette	1,50 €
Corbeille à Pain	0,50 €
Coupelle à Fruits en Verre	1,00 €
Coupelle à Fruits en Verre à pied	1,50 €
Couteau	2,00 €
Fourchette	1,00 €
Panier à Bouteilles	50,00 €
Petite Cuillère	1,00 €
Plateau de Service	5,00 €
Pot à Eau Inox	20,00 €
Tasse	2,00 €
Verre	1,00 €
Chaise	36,00 €

La durée de ces concessions est de 30 ans

CIMETIERE : 55.00 €/m² avec un minimum de 2.50 m²

COLOMBARIUM : 500.00 € la place

FAX : envoyé ou reçu : 0.30 € la page

RECHERCHE de dossier pour urbanisme demandé
par un notaire ou un particulier : 10.00 €

LOCATION DE MATERIEL COMMUNAL :

Réservée uniquement aux habitants et sous réserve de disponibilités.
Le règlement de la location se fera par chèque au nom du Trésor Public.

- 3.00 € pour une grande table
- 2.00 € pour une petite table
- 1.50 € pour un banc
- 5.50 € pour une barrière de sécurité
- 0.60 € pour une chaise.

Une caution de 50.00 € sera demandée lors de la réservation.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

20.00 € mensuel la place
6.50 € mensuel pour l'électricité

VENTE DE PHOTOCOPIES AU PARTICULIER :

- Petit format noir : 0.15 €
- Grand format noir : 0.30 €
- Petit format couleur : 0.25 €
- Grand format couleur : 0.50 €

VENTE D'ENVELOPPES AU PARTICULIER :

- Petit format : 0.10 €
- Demi-format : 0.20 €
- Grand format : 0.50 €

ASSOCIATIONS :

Coût des photocopies :

- Petit format noir : 0.15 €
- Grand format noir : 0.30 €
- Petit format couleur : 0.25 €
- Grand format couleur : 0.50 €

1 / Les photocopies restent gratuites pour le noir et blanc si le papier est fourni par l'association.

2 / Caution pour le transpondeur des salles des fêtes : 50 €

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés **APPROUVE** les nouveaux tarifs pour l'année 2020.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.
Pour Extrait Conforme,

Le Maire,
Roland LOMBARD